**DOSSIER\* DE CANDIDATURE POUR LA CERTIFICATION OU RECERTIFICATION DE PERSONNE**

**Cadre réservé à LCP :**

□ Dossier recevable

□ Dossier non recevable

* Justification :

Date et signature de la personne qui valide la recevabilité du dossier de candidature :

\*Ce dossier après acceptation devient un contrat, applicable à partir du 01 janvier 2020.

INFORMATON POUR REMPLIR LE DOSSIER :

Pour remplir informatiquement le document : cliquez dans les carrés ou dans les zones laissées libres à cet effet. Certaines permettent de remplir du texte, d’autres permettent de mettre la date, il suffit alors de cocher la flèche se trouvant à droite du champs une fois que vous aurez cliqué dans la zone et un calendrier apparaitra. N’oubliez pas de signer informatiquement tous les champs signature.

Une fois tous les champs remplis veuillez nous retourner le document à l’adresse mail : contact@lcp-certification.fr. Merci d’avance

**Domaines de certification souhaités :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Certificats** | **Certification****Initiale** | **Recertification\*\*** | **Lieu****D’examen\*** | **Date****Souhaitée\*** |
| Amiante sans mention |[ ] [ ]  Cliquez ici. | Cliquez ici. |
| Amiante avec mention |[ ] [ ]  Cliquez ici. | Cliquez ici. |
| DPE sans mention |[ ] [ ]  Cliquez ici. | Cliquez ici. |
| DPE avec mention |[ ] [ ]  Cliquez ici. | Cliquez ici. |
| Electricité |[ ] [ ]  Cliquez ici. | Cliquez ici. |
| Gaz |[ ] [ ]  Cliquez ici. | Cliquez ici. |
| Plomb sans mention |[ ] [ ]  Cliquez ici. | Cliquez ici. |
| TermitesMétropole |[ ] [ ]  Cliquez ici. | Cliquez ici. |
| Termites Outre-Mer |[ ] [ ]  Cliquez ici. | Cliquez ici. |

*\* Les sessions peuvent être modifiées en fonction du nombre de candidats inscrits*

*\*\* Si la décision de recertification ne peut pas être prise avant la fin de la validité du certificat en cours, le dossier de candidature passera automatiquement en certification initiale. L’examen documentaire consiste à contrôler la conformité aux dispositions réglementaires, normatives ou bonnes pratiques professionnelles en vigueur d’un échantillon d’au moins cinq rapports établis par la personne certifiée depuis le début du cycle de certification ; cet échantillon est sélectionné par l’organisme de certification et comporte au moins un rapport pour chacun des types de missions du domaine de diagnostic concerné, quand ce type de mission a été réalisé.*

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

**Vos coordonnées :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom (Nom de jeune fille) :Prénom : |   |
|  |
|   |
|  |
| Rue :  CP & Ville : |   |
|  |
|   |
|  |
| Tel fixe & Mobile :Adresse Mail\* :  |   |
|  |
|   |
|  |  |
| Date de naissance :Lieu de naissance :  |   |
|  |
|   |

**Coordonnées de l’entreprise :**

|  |  |
| --- | --- |
| Raison sociale :Rue : |   |
|  |
|   |
|  |
| CP & Ville : Nom & prénom du responsable : |   |
|  |
|   |
|  |
| Tel fixe & Mobile :Adresse Mail\* :  |   |
|  |
|   |
|  |  |
| N° de SIRET :Code NAF :  |   |
|  |
|   |

*NB : selon vos besoins, vous avez la possibilité de déclarer dans les limites du raisonnable, une prise en compte de vos besoins sans compromettre l’intégralité de l’évaluation.*

*\* Les échanges d’informations se font par mail (convocations, résultats, courriers…)*



|  |
| --- |
| **▶**Copie de votre pièce d’identité**▶**Une photo d’identité (photo normale, selfie…)**▶**Lettre de candidature et de déclaration d’engagement de confidentialité (page 11) complétée et signée**▶**Une copie de votre certificat actuel (transfert)**▶**Un document attestant de la prise en charge (si vous êtes financé)**▶**Les exigences réglementaires, prérequis généraux et de formation se trouvent en page suivante (initial et recertification)Les qualifications professionnelles pré-requises du candidat doivent être démontrées par tous moyens pouvant être vérifiés par l’organisme certificateur telles que : • pour la preuve de l’expérience professionnelle : une attestation de travail émise par l’employeur ou un contrat de travail et la dernière fiche de salaire pour les personnes salariées, • pour la preuve de l’obtention d’un diplôme : le diplôme et, si possible, le programme de formation associé. Pour le cas particulier où l’un de ces moyens ne peut être obtenu, l’organisme certificateur peut utiliser tout autre moyen équivalent s’il l’a justifié et documenté. La validation des acquis professionnels, décrite dans le décret du 23 août 1985, ne permet pas d'obtenir un titre professionnel ou une certification de qualification professionnelle. Par conséquent, une validation des acquis professionnels ne peut être acceptée en remplacement du diplôme. En revanche, la validation des acquis d'expérience ou un titre professionnel délivré dans le cadre du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) en relation avec les techniques de construction peut être acceptée en remplacement du diplôme.**▶**Si vous avez une demande particulière en faire la demande à l’organisme ou remplir le document page 17 (ci-joint au dossier). **Dans le cadre d’une recertification vous recevrez un avenant avec lequel vous devrez nous fournir :  (prière de nous renvoyer les documents par mail)****▶**La liste exhaustive des rapports des domaines concernés pour contrôler la conformité aux dispositions réglementaires, normatives ou bonnes pratiques professionnelles en vigueur d’un échantillon d’au moins cinq rapports établis par la personne certifiée depuis le début du cycle de certification ; cet échantillon est sélectionné par LCP et comporte au moins un rapport pour chacun des types de missions du domaine de diagnostic concerné, quand ce type de mission a été réalisé.**▶**Les résultats validés de votre CSOG**▶**La preuve de votre cycle de formation continue |

**PREREQUIS POUR LES EXAMENS DE CERTIFICATION – DTI et obligations réglementaires en cours de cycle de 7 ans**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CERTIFICATION INITIALE SANS MENTION** | **Certification initiale sans mention****Prérequis de formation** | Une attestation de formation de 3 jours de formation adaptée à la nature du domaine de certification demandé. |
| **En plus pour le DPE sans mention****Prérequis généraux** | La preuve par tous moyens d'une expérience professionnelle de trois ans de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment ;**OU** un diplôme sanctionnant une formation du niveau de l'enseignement post-secondaire d'une durée minimale de deux ans à temps plein ou d'une durée équivalente à temps partiel dans le domaine des techniques du bâtiment, dispensée dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre établissement de niveau équivalent, ou un titre rofessionnel équivalent ;**OU** toute preuve de la détention de connaissances équivalentes en lien avec les techniques du bâtiment**OU** la preuve par tous moyens des compétences exigées par un Etat de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour une activité de diagnostic de performance énergétique comparable, ces preuves ayant été obtenues dans un de ces Etats ; |
| **CERTIFICATION AVEC MENTION** | **Extension ou certification initiale avec mention****Prérequis de formation** | Posséder la certification sans mention **ET**Une attestation de formation de 5 jours pour l’examen Amiante extension mention (ou 2 jours en plus de la formation initiale)Une attestation de formation de 5 jours pour l’examen DPE extension mention (ou 2 jours en plus de la formation initiale) |
| **En plus pour le DPE** **Prérequis généraux** | Un diplôme sanctionnant une formation du niveau de l'enseignement post-secondaire d'une durée minimale de deux ans à temps plein ou d'une durée équivalente à temps partiel dans le domaine des techniques du bâtiment, dispensée dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre établissement de niveau équivalent,**OU** un titre professionnel équivalent**OU** toute preuve de la détention de connaissances équivalentes en lien avec les techniques du bâtiment (exemple de preuve : la validation des acquis d’expérience **OU** pour les diagnostiqueurs, exercice de la mission de diagnostiqueur sur au moins un cycle de certification)**OU** la preuve par tous moyens d'une expérience professionnelle dans le domaine des techniques du bâtiment. Les durées minimales d'expérience professionnelle pour les personnes titulaires d'un diplôme ou titre sanctionnant une formation d'une durée de cinq, trois et deux ans sont respectivement de un, deux et trois ans. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Pendant votre cycle de certification de 7 ans****Formation continue** | Entre le début de la 2ème année et la fin de la 3ème année  | **Certification sans mention**1 jour de Formation pour chaque domaine concerné **Certification avec mention** 2 jours de formation dans le domaine concerné |
| Au cours de la 7ème année | **Certification sans mention**1 jour de Formation pour chaque domaine concerné **Certification avec mention** 2 jours de formation dans le domaine concerné |

**Déclenchement des surveillances et formations obligatoires**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1ère année | Surveillance documentaire 1 (initiaux) |  |
| 2ème année |  | Entre le début de la 2ème et la fin de la 3ème année **Formation continue** |
| 3ème année | CSOG sur au moins 3 domaines |
| 4ème année | CSOG sur au moins 3 domaines |  |
| 5ème année | CSOG mentions |  |
| 6ème année | Surveillance 2 documentaire (initiaux, recertifiés) |  |
| 7ème année | Examen documentaire pour recertification (recertification déclenchée 1 an avant et au plus tard 6 mois avant l’échéance) | Avant la fin de la 7ème année **Formation continue** |

|  |
| --- |
| A compter du 1er janvier 2020, pour les certifications en cours de validité délivrées avant l’entrée en vigueur de l’Arrêté du 21 juillet 2018, les dispositions ( notamment de surveillance, de formation et de prérequis) prévues par les arrêtés de compétence en vigueur au moment de la délivrance de la certification restent valides et s’appliquent jusqu’à la date butoir desdites certifications.*« Par exemple un cycle initié en janvier 2019 durera 5 ans, il aura deux surveillances documentaires et lesCSO réglementaires actuels, et les formations amiante et DPE à présenter pour le renouvellement avantjanvier 2024. En effet selon l’article 11 les prérequis sont réputés satisfaisants. Le contrôle sur ouvrage globalainsi que les formations continues mentionnées dans l’arrêté du 2 juillet 2018 ne s’appliquent donc pas »*.Par contre, les personnes dont la certification est en cours de validité avant le 1er janvier 2020 et dont l’activité permet de bénéficier d’augmenter la durée du cycle à 2 ans et d’entamer les démarches de renouvellement, devront produire les attestations de formation continue et avoir validé l’ensemble du contrôle sur ouvrage global. |

 **Cas particulier pour les certifiés avant le 01 janvier 2020**

**PRISE EN CHARGE DE LA CERTIFICATION**

**Si vous êtes pris en charge par un organisme :**

Montant de la prise en charge acceptée : Cliquez ici.€ HT soit : Cliquez ici. € TTC

(\*\*) *Joignez le document justifiant de votre prise en charge.*

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’organisme : |   |
| **Adresse postale de facturation** |
| Rue : |   |
|  |  |
| CP & Ville : Nom & prénom du contact : |   |
|  |
|   |
|  |
| Tel fixe & Mobile :Adresse Mail\* :  |   |
|  |
|   |
|  |  |
| N° de SIRET :Code NAF :  |   |
|  |
|   |

*\* Les échanges d’informations se font par mail (convocations, résultats, courriers…)*

**Si vous êtes en congé de reclassement**

Montant de la prise en charge acceptée : Cliquez ici. € HT soit : Cliquez ici. €TTC (\*\*) *Joignez le document justifiant de votre prise en charge.*

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’organisme : |   |
| **Adresse postale de facturation** |
| Rue : |   |
|  |  |
| CP & Ville : Nom & prénom du contact : |   |
|  |
|   |
|  |
| Tel fixe & Mobile :Adresse Mail\* :  |   |
|  |
|   |
|  |  |
| N° de SIRET :Code NAF :  |   |
|  |
|   |
|  |  |
| N° d’existence : |   |

*\* Les échanges d’informations se font par mail (convocations, résultats, courriers…)*

 **GRILLE TARIFAIRE 2022**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Domaines** | **Examens théoriques + pratiques** | **Opérations de surveillances** | **Conditions de règlement** |
| **1ère année****initiale** | **Entre le début de la 3ème année et la fin de la 6ème initiale et recertification** |
| **Certification initiale :****Amiante sans mention, Amiante avec mention, DPE sans mention, DPE avec mention, Electricité, Gaz****Plomb sans mention, Termites métropole, Termites OM** | 200.00€ HTpar domaineen visio\*\* | 190.00€ \*\*HTpar domaine | 190.00€\*\* HTPar domaine | Par chèque ou 3 fois sans frais par CB sur notre site |
|
|
| **Certification extension mention :****Amiante avec mention, DPE avec****mention** | 200.00€ HTpar domaineen visio\*\* | 190.00€\*\* HTpardomaine | 190.00€\*\* HTpar domaine | Règlement comptant avant le passage des épreuves |
| **Recertification :****Amiante sans mention, Amiante avec mention, DPE sans mention, DPE avec mention, Eléctricité, Gaz****Plomb sans mention, Termites métropole, Termites OM** | 450.00 HTpar domaineEtude documentaire remplace les QCM, en visio\*\*\*  |  | 190.00€ \*\*HTpar domaine | Par chèque ou 3 fois sans frais par CB sur notre site |
| **Recertification extension mention :****Amiante avec mention, DPE avec****mention** | 450.00 HTpar domaineEtude documentaire remplace les QCM, en visio\*\*\* |  | 190.00€ \*\*HTpar domaine | Règlement comptant avant le passage des epreuves |

|  |
| --- |
| **Repassage en cas d’échec à un examen ou un CSO-CSOG** |
|  | **Théorie QCM)** | **Pratique** | **Conditions de règlement** |
| **Rattrapage immédiat en cas d’échec à l’examen théorique pour une note supérieure ou égale à 10 et inférieure à 12 en certification initiale** | gratuit |  | Le repassage est payable au comptant |
| **Repassage d’examen à minima 7 jours après un premier échec**A partir du 4ème repassage une nouvelle attestation de formation sera exigée pour le(s) domaine (s) concernés | 90.00€\* HTpar domaine | 190.00€\*\* HTpar domaine |
| **Repassage pour une notre inférieure à 10/20 en CSOG**Un rattrapage virtuel sera organisé sur chaque domaine dans lequel la note finale sera inférieure à 10/20. Il sera effectué à distance dans un bien adapté au domaine. Ce rattrapage devra être réalisé avant la fin du 6ème mois à compter de la date de signification du résultat. | 1 domaine 450.00€ HT2 domaines 550.00€ HT3 domaines 650.00€ HT4 domaines 750.00€ HT5 domaines 850.00€ HT6 domaines 950.00€ HT | Le rattrapage est payable au comptant |

\*La gestion du traitement des écarts est gratuite \*\* En visio conférence 300.00€ HT \*\*\*En visio conférence 550.00€HT

\*En visio conférence 190.00€ HT \*\*En visio conférence 290.00€ HT

|  |
| --- |
| **Absence d’un candidat le jour de l’examen** |
| Tout candidat absent à une session pour laquelle il a été convoqué se verra facturer des frais d’annulation. Cette règle s’applique pour toute absence non justifiée 72 heures avant le début de la session (seuls les cas de force majeure seront acceptés avec les preuves adéquates) et pour les candidats qui ne se présenteront pas le jour indiqué sur leur convocation. |
| **Absence non justifiée 3 jours avant l’examen** | 50,00€ HT par domaine | Règlement comptant à réception de facture |
| **Absence non justifiée le jour de l’examen** | 100,00€ HT par domaine |

Fait à : Cliquez ici.

|  |
| --- |
| **Audit énergétique et duplicata certificat** |
| **Frais d’édition d’un certificat****Frais d’édition du certificat d’Audit énergétique** | 20,00€ HT90.00€ HT | Le certificat sera émis après encaissement de la facture  |

|  |
| --- |
| **Surveillance documentaire, frais de gestion selon résultats** |
| **Une notre entre 10 et 12 confère le maintien sous conditions :** | Facturation de(s) nouvelle(s) surveillance(s)Facturation maximum de trois domaines | 90.00€ HT  |
| **Une note inférieure à 10 confère une suspension immédiate du candidat** | Facturation des frais de suspension **+**Nouvelle surveillance par domaine certifié cycle de 5 ansNouvelle surveillance par domaine certifié cycle de 7 ansFacturation maximum de trois domaines | 90.00€ HT90.00€ HT90.00€ HT |

|  |
| --- |
| **Transfert de certification** |
| **Transfert entrant** | Gratuit la première surveillance à 6 mois après la date du transfert est offerte |
| **Transfert sortant** | 140,00€ HT | Facturation maximum de trois domaines | Règlement comptant avant la validation du transfert |

|  |
| --- |
| **Surveillance et Contrôle sur Ouvrage + CSOG** |
| **Domaines** | **Nombre de domaine** | **Tarif****CSOG** | **Tarif** **Surveillance\*** | **Conditions de règlement** |
| **Amiante sans mention, Amiante avec mention, DPE sans mention, DPE avec mention, Eléctricité, Gaz****Plomb sans mention, Termites métropole, Termites OM** | **1** | 950,00€ HT | 190,00€ HT\*par domaine surveillé | Le règlement doit être effectué avant le rendez-vous du contrôle sur ouvrage, et au démarrage des opérations de surveillance documentaire par chèque ou 3 fois sans frais par CB sur notre site |
| **2** | 1100,00€ HT |
| **3** | 1250,00€ HT |
| **4** | 1400,00€ HT |
| **5** | 1550,00€ HT |
| **6** | 1600,00€ HT |

\*Ce tarif s’applique aux renouvellements des attestations de type A d’Audit Energétique et de la surveillance des attestations de type B

|  |
| --- |
| **Plainte** |
| **Frais de gestion pour plainte avérée** | 150,00€ HT | Après avoir soldé la plainte la facture devra être réglée sous peine de suspension immédiate  |

|  |
| --- |
| **Suspension** |
| **Frais de gestion pour suspension** | 90,00€ HT | Le rétablissement après suspension ne pourra s’effectuer qu’après réglement de la facture |

Le : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. Signature du candidat :

 

|  |
| --- |
| **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") sont systématiquement adressées ou remises à chaque participant pour lui permettre de passer commande. Par conséquent, le fait de passer commande auprès de L.C.P implique l'adhésion entière et sans réserve du participant à ces CGV, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par L.C.P et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut prévaloir contre les CGV, sauf acceptation formelle et écrite d'un responsable autorisé de L.C.P. Toute condition contraire posée par le participant sera donc, à défaut d'acceptation expresse et écrite, inopposable à L.C.P, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Définitions : • Candidat : Personne physique venant participer à un examen de certification• Organisme de certification : L.C.P. Documents contractuels : L.C.P fait parvenir au candidat par e-mail un dossier de candidature. Le candidat s'engage à retourner, dans les plus brefs délais, à L.C.P le dossier de candidature, ainsi que les différentes annexes et pièces indiquées dans ce dossier signé par le candidat.  Prix, facturation et règlements :Tous les prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Les tarifs annoncés englobent la totalité des prestations liées à la délivrance du certificat et de la surveillance sur les 7 années de validité du certificat, incluant ou pas la période de surveillance et le/les contrôles sur ouvrage en fonction des modules tel que prévue dans les arrêtés. Pour les examens de certification qui sont financés par un organisme (Pôle Emploi, Conseil Général, OPCA, organismes de formation, etc…) L.C.P demandera un chèque de caution au demandeur, qui ne sera encaissé qu’en cas de non règlement de la facture six mois après son émission. Tout candidat absent à une session pour laquelle il a été convoqué se verra facturé pour les épreuves faisant l’objet de sa convocation. Cette règle s’applique pour toute absence non justifiée 72 heures avant le début de la session (seuls les cas de force majeure seront acceptés avec les preuves adéquates). La facturation du début d’une opération de surveillance, formalisée par le retour de la liste exhaustive des rapports du candidat, interrompue définitivement pour quelque cause que ce soit, sera dûe en totalité. Toute facture émise concernant la certification, la recertification, la surveillance et le contrôle sur ouvrage non réglée après un minimum de trois relances (trois mois après l’émission) et à minima un appel téléphonique et/ou un sms sera sanctionné par la suspension des domaines de certification ayant fait l’objet de la dite facture, des frais seront alors facturés.L’acceptation : L.C.P se réserve le droit de refuser toute inscription si le dossier de candidature n’est pas complet et se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le candidat, tant que les frais d'inscription n'auront pas été honorés dans les conditions prévues ci-dessous. Les factures sont payables, à l'ordre de L.C.P, à l’envoi du dossier d’inscription ou à réception de la facture pour la surveillance et le contrôle sur ouvrage. Convocation : Le candidat reçoit par e-mail une convocation au minimum 5 jours avant la date d’examen théorique ou pratique, celle-ci comporte les points suivants :Le jour, le lieu et l’horaire de passage, les domaines concernés, le nom du ou des examinateurs ainsi qu’une liste de matériel ou de document à présenter pour l’examen pratique. Refus de commande : Toute commande non acquittée 5 jours avant la date de l’examen, sera considérée comme nulle. De ce fait, aucune certification ne pourra être réclamée par le candidat et ce dernier ne pourra prétendre à quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit. Conditions d'annulation et de report : Toute annulation doit se justifier par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception. Si cette annulation intervient plus de 10 jours ouvrables avant le début de la journée de certification, tout montant déjà versé sera porté au crédit du candidat sous forme d'avoir imputable sur une certification future ou remboursé sur demande par le candidat. Pour toute annulation intervenant moins de 10 jours ouvrables avant le début de la certification, un montant de participation restera exigible à titre d'indemnité forfaitaire.Aucun remboursement, pour quelque opération que ce soit, ne sera effectué dès lors que le cycle de certification est en cours. Toute certification commencée est due en totalité (examen théorique et examen pratique).L.C.P se réserve le droit de reporter ou d’annuler une session d’examen en cas de force majeure et d’en informer le candidat dans les plus brefs délais. L.C.P tiendra informé le candidat de la reprogrammation d’une nouvelle session d’examen.Informatique et libertés : Les données personnelles collectées dans le cadre de l’inscription en tant que candidat à la certification seront traitées principalement par LCP afin d’enregistrer l’inscription, d’organiser l’examen et de fournir les résultats. Dans la mesure où la certification est renouvelable dans le temps, les informations personnelles des candidats seront conservées dans nos dossiers de suivi de certification jusqu’à ce que le candidat en demande la suppression. Dans le cadre du suivi des personnes certifiées, LCP pourra ainsi communiquer aux candidats de l’information sur la mise à jour de leur certification ou plus généralement des informations sur les particularités ou nouveautés liées à la certification.En outre, la liste des Prénoms et noms des candidats certifiés sera disponible sur notre site internet. Ultérieurement, dans le cadre d’une obligation légale, la liste des candidats certifiés pourrait être transmise à toute autorité qui en ferait la demande. En tout état de cause, les données personnelles des candidats ne seront jamais communiquées à un tiers pour une quelconque utilisation autre que celles liées à leur certification de DPO. Vous disposez de droits d’accès, de modification, de portabilité ou de suppression de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en nous contactant à l’adresse suivante : contact@lcp-certification.fr.Renonciation : Le fait pour L.C.P de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.Loi applicable :Les Conditions Générales et tous les rapports entre L.C.P et ses candidats relèvent de la Loi française. Attribution de compétences :Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l’amiable seront de compétence exclusive du Tribunal de Commerce de BORDEAUX quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s’appliquera pas en cas de litige avec un candidat non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s’appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société L.C.P qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble. Les présentes CGV sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables à L.C.P même si elle en a eu connaissance. |

 SAS L.C.P

 Monsieur le Président

 23bis rue Thomas Edison

 33610 CANEJAN

**Objet :** lettre de candidature et de déclaration d’engagement

Monsieur le Président ;

J’ai l’honneur de vous demander de bien vouloir instruire mon dossier de candidature en vue de ma certification en tant que diagnostiqueur immobilier, conformément aux règles spécifiques de cette certification, à son tarif et ses conditions générales de vente.

Je reconnais avoir pris connaissance :

 - des règles générales et spécifiques disponibles sur www.lcp-certification.fr, onglet documents

 - des conditions générales de vente

 - du tarif général

Je m’engage à :

 - retourner mon dossier de candidature entièrement complété et signé (tamponné si nécessaire)

 - observer les règles de certification

- informer L.C.P des changements relatifs aux informations communiquées dans mon dossier de candidature ou relatives à mon activité professionnelle (coordonnées personnelles, changement d’employeur, etc…)

- ne pas divulguer de documents d’examen confidentiels, ni m’adonner à des pratiques frauduleuses.

De plus en tant que candidat, je m’engage à :

- ne pas avoir fait l’objet de poursuites ni de condamnation pour faux, usage de faux, escroquerie ou toute autre condamnation de nature à pouvoir mettre en cause mon intégrité et serait de nature à altérer l’image du certificat délivré par L.C.P, et accepter les conditions générales de vente,

- respecter les décisions qui seront prises lors du déroulement du processus de certification,

- faire parvenir tous les documents qui seront demandés dans le cadre de l’étude de mon dossier de candidature

- ne pas me représenter à un examen théorique ou pratique si j’ai échoué dans les 7 derniers jours au même type examen organisé par L.C.P,

- ne pas être titulaire d’une ou plusieurs certifications objet du présent dossier délivré par d’autres organismes de certification. Dans le cas contraire, l’autre organisme et L.C.P prononceraient le retrait des tous les certificats émis.

- faire part à l’organisme, dans les limites du raisonnable, d’une prise en compte de mes besoins particuliers. ( Le document se trouve en page 18 )

En tant que certifié, je m’engage à

- faire parvenir tous les documents qui seront demandés dans le cadre de la surveillance,

- ne pas utiliser ma certification d’une façon qui puisse nuire à la réputation de L.C.P,

- accepter que mon nom et mes coordonnées professionnelles figurent dans la liste des personnes certifiées tenue à disposition sur le site de L.C.P,

- retourner le/les certificats émis par L.C.P au siège de L.C.P dès suspension ou retrait d’une ou de plusieurs de mes certifications

- en cas de suspension m’abstenir de toute promotion de ma certification et ne pas émettre de diagnostic immobilier relatif à ma certification pendant la durée de la suspension,

- en cas de retrait m’abstenir de faire référence à ma certification sous toute forme que ce soit

- en cas de plainte ou d’appel à prendre à ma charge les frais liés à la gestion de la plainte

- à informer L.C.P, sans délai, des éléments qui peuvent affecter ma capacité à continuer à satisfaire à la certification (maladie, inaptitude, divorce, etc…)

J’ai bien noté que

- ne pas respecter un de ces engagements est susceptible d’entrainer la suspension et/ou le retrait des certifications que j’ai obtenues

- toute absence de communication de changement de situation ne permettant pas le suivi de la personne certifiée entraînerait le déclenchement d’une procédure de suspension de certification et il en serait de même en cas de non-paiement des sommes dues trois mois après l’émission de la facture,

- toute décision de certification et de maintien de certification (surveillance et contrôle sur ouvrage) ne seront délivrés qu’après règlement des sommes dues,

- les courriers (convocation, demande ou réclamation administrative…) sont communiqués par mail et seules des décisions de retrait ou de suspension sont adressées par courrier, dans la mesure ou L.C.P SAS dispose de mes bonnes coordonnées.

L.C.P s’engage à traiter en toute impartialité et équité les demandeurs, les candidats, les certifiés. L.C.P met à la disposition du public en ligne sur son site l’ensemble des documents constitutifs du dossier de candidature. Toute personne physique « demandeur, candidat ou certifié » comme défini par la norme *NF EN ISO/CEI 17024* peut, sur des fondements légitimes, procéder en son nom à une demande en appel accessible directement sur la page d’accueil du site de L.C.P http://www.lcp-certification.fr (onglet documents rendus accessibles au public). La procédure de constitution de l'appel et de son traitement y est également accessible.

Les données personnelles collectées dans ce(s) formulaire(s) seront utilisées par LCP uniquement dans le cadre de la « gestion » de votre dossier d’inscription et de suivi à la certification telle que décrite dans l’article Traitement de vos données personnelles  de nos conditions générales de vente *(support numérique : lien vers l’article / support papier précision sur la page contenant les infos).*Vos données personnelles ne seront jamais communiquées à un tiers pour une quelconque utilisation autre que celles liées à la gestion de votre dossier de certification de DTI ou de DPO. Toutefois lorsque l’organisme de certification est tenu par la loi de divulguer des informations confidentielles, la personne concernée doit être tenue informée des informations divulguées, sauf disposition contraire de la loi ».Vous pouvez exercer vos droits en nous contactant à l’adresse suivante : contact@lcp-certification.fr

Je certifie l’exactitude des informations portées dans le présent dossier de candidature, et vous prie d’agréer, Madame le Président mes cordiales salutations.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le candidat** | **L’entreprise** |
| Fait, le : Cliquez pour entrer une date.A, Cliquez ici.Signature | Fait, le : Cliquez pour entrer une date.A, Cliquez ici.Cachet et Signature |

**Attestation de choix de l’organisme**

Par la présente, je soussigné Cliquez ici.

Demeurant Cliquez ici.

Atteste sur l’honneur avoir choisi l’organisme L.C.P en toute impartialité et indépendance.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : Cliquez ici.

Le : Cliquez ici pour entrer une date.

 Signature :

 

**Utilisation des marques et du logo :**

Je soussigné(e), Cliquez ici.

Une personne certifiée chez L.C.P s’engage à respecter les règles d’utilisations traitées dans ce chapitre.

Il est interdit pour tout certifié LCP de faire usage et de reproduire la marque d’accréditation COFRAC

L.C.P s’engage à élaborer des procédures garantissant la sécurité pendant le processus de certification, à contrôler et à corriger tout écart constaté dans le processus

Tout emploi abusif de la marque L.C.P peut entrainer le retrait du droit d’usage de la marque et L.C.P se réserve le droit d’intenter, dans le cadre de la législation en vigueur, toute action judiciaire qu’elle jugerait appropriée à l’encontre du contrevenant, ainsi qu’un retrait pur et simple de la certification.

Le logo en format numérique est envoyé par mail au nouveau certifié ainsi qu’un exemplaire du certificat en format JPEG et papier.

Le logo, utilisé pour faire valoir la compétence de la personne certifiée, peut être utilisé sur la documentation, et autres documents officiels et en cas de doute une demande sera faite à L.C.P pour avis favorable ou non.

L’utilisation de la certification et du certificat ne doit pas nuire à la réputation de l’organisme certificateur et ne doit pas être utilisée de façon trompeuse ou non autorisée par L.C.P.

Pour une société, la marque L.C.P ne peut être utilisée que de manière nominative par le certifié ou l’employé certifié par L.C.P, et non à l’ensemble de son personnel.

Dans le cadre des opérations de surveillance et de re-certification des personnes certifiées, L.C.P contrôle l’utilisation conforme de la marque L.C.P et le respect de la charte graphique du logo par le biais du contrôle des rapports.

Si la marque et le logo de L.C.P n’est pas conforme sur les documents demandés lors de la surveillance un écart sera prononcé.

La charte graphique du logo doit être respectée et doit obligatoirement suivre les données colorimétriques suivantes :



Pour tout autre cas d’utilisation de la marque et du logo, une demande sera faite à L.C.P pour un accord écrit.

**Le** Cliquez ici pour entrer une date. **A** Cliquez ici.

|  |  |
| --- | --- |
| **Signature candidat** | **Signature et cachet de l’entreprise** |
|  |  |

**Engagement de confidentialité**

Je soussigné(e), Cliquez ici.

M’engage à respecter la confidentialité de toutes les informations dont je pourrai avoir connaissance dans le cadre de mes activités en tant que professionnel ou en tant que candidat.

Je m’engage à ne divulguer aucune des informations dont j’aurai connaissance au sein des sessions d’examens (théorique et pratique) mis en place par L.C.P.

Je m’engage à ne pas utiliser mon certificat de façon trompeuse.

Je m’engage sur l’honneur à ne jamais détenir deux certificats dans le même domaine, un dans un organisme l’autre dans un autre organisme, et de ne pas être en instance de passage d’examen dans un autre centre de certification. Le cas contraire, je m’expose, en outre, à un retrait de toutes les certifications en cours.

Je m’engage à tenir à jour à partir de la notification de ma certification, un cahier des réclamations et plaintes concernant l’activité sous certification que je tiendrai à disposition de la société L.C.P.

J’affirme avoir pris connaissance et me conformer au manuel qualité, à l’annexe 4 : l’utilisation de la marque et du logo L.C.P et aux conditions générales de vente.

Je m’engage à me conformer aux dispositions applicables du Comité de Certification. Je m’engage à fournir les informations nécessaires à mon évaluation.

Je m’engage à ne pas utiliser ma certification d’une façon qui puisse nuire à la réputation de la société L.C.P et ne faire aucune déclaration concernant la certification que la société L.C.P puisse juger trompeuse ou non autorisée.

En cas de rupture de mon contrat de travail avec mon employeur, ou toute modification professionnelle importante, je m’engage à informer la société L.C.P de ma situation.

En cas de suspension ou de retrait de ma certification, je cesse de faire état de cette dernière en faisant référence à l’organisme de certification ou à la certification elle-même, et à retourner tout certificat émis par la société L.C.P

Je déclare avoir lu, approuvé et pris connaissance du document et dans le cas où je ne respecte pas l’une

des clauses ci-dessus, je m’expose en outre à des poursuites judiciaires par L.C.P et à une suspension

ou interruption de mes certificats en cours.

Le Cliquez ici pour entrer une date. A Cliquez ici.

Signature : 

**Demande particulière d’un candidat**

|  |  |
| --- | --- |
| **Le candidat****Nom :** Cliquez ici.**Prénom :** Cliquez ici. | **Date de l’examen :** Cliquez pour entrer une date. |
| **Validé par le gérant :** | **Date :** Cliquez ici pour entrer une date.**Signature :** |
| **La demande a-t-elle été satisfaite ?** | [ ]  **Oui**[ ]  **Non** |
| **L’examinateur****Nom :****Prénom :** | **Date :****Signature :** |

|  |
| --- |
| **OBJET DE LA DEMANDE DE BESOINS PARTICULIERS** |
|  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

# Etat des plaintes et réclamations

# pour les candidats en recertification

 Cochez la mention « NEANT » si vous n’avez eu ni plainte ni réclamation

|  |
| --- |
| NEANT[ ]  |
| **Date de réception** | **Identification de l’affaire** | **Objet de la réclamation / plainte et traitement en cours** | **Date de clôture** |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez pour entrer une date. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou pour entrer une date. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez pour entrer une date. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez pour entrer une date. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez pour entrer une date. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez pour entrer une date. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez pour entrer une date. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  Nom: | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |  | Signaturede la personne certifiée  |
|  Prénom : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |  |
|  Fait à: | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |  |
|  Le: |  Cliquez pour entrer une date. |  |